

d 3879
10
INT

LES HALLES :

URBANISME OU MUSEOGRAPHIE

Le problème du centre de Paris se réduit-il à celui de la conservation des pavillons Baltard ? Plusieurs prises de position récentes, concernant l'aménagement du quartier des Halles, semblent aboutir à cette surprenante contraction. L'architecte - bien à contre-cœur - de ces constructions dont la conception lui était dictée par l'Empereur et son Préfet, serait sans doute le premier surpris de cet excès d'honneur.

Pourtant, apparemment, nous en sommes là. La défense des pavillons est devenue un mot d'ordre que certains qualifient même - sans rire - de "démocratique". Cela leur suffit pour qu'ils décrètent soudain "exécrable" et l'oeuvre "d'incapables de toute espèce" le projet même dont ils écrivaient, un peu plus d'un an auparavant, que, "brillamment exécuté", il paraissait "remarquable sur plus d'un point" et que "les problèmes de circulation, de zonage, de parti général y sont résolus avec une clarté et une précision qui font honneur aux services de l'Atelier d'Urbanisme de la Préfecture". (1).

(1) Ces citations contradictoires sur le même objet sont pourtant empruntées aux articles successifs d'un même auteur : M. André FERMIGIER dans les numéros du Nouvel Observateur en date des 7 juillet 1969 et 26 avril 1971.

Plus sérieusement, une éminente personnalité, qui jusqu'alors dans ses diverses interventions à propos de l'aménagement des Halles n'avait jamais fait de la conservation des pavillons le principe de base de tout projet, a eu soudain les yeux ouverts par un "petit miracle urbanistique" (2) : la naissance aux Halles, comme un "véritable enfant de l'amour", d'un pôle d'attraction, de curiosité et de promenade plus important encore qu'à l'époque où l'on venait voir décharger les camions de légumes au petit jour" ; cela grâce essentiellement à l'utilisation provisoire des pavillons, dont d'ailleurs - au passage - on affecte d'oublier que, souhaitée par la Commission Capitant, préparée par l'Atelier et les services d'urbanisme de la Ville, proposée aux élus par le Préfet, votée à l'unanimité moins une voix par le Conseil de Paris, conduite par la Société d'Aménagement des Halles, elle est l'oeuvre des "incapables de toute espèce" fustigés plus haut, tout autant que le phénomène spontané dont on croit avoir la soudaine révélation.

Dés lors une coalition se forme : à tous ceux qui, sentimentalement regrettent la disparition des constructions de Baltard - le plus souvent fraîchement découvertes à l'occasion de cette animation provisoire - à tous ceux qui, mal informés, s'inquiètent légitimement de ce qui va suivre, s'ajoutent des renforts de toute provenance : l'immense clan des conservateurs pour qui toute chose doit être gardée intacte dès lors qu'elle existe, même si la construction des pavillons a représenté en son temps l'opération la plus mutilante pour le tissu urbain de cet ancien quartier, dans lequel elle taillait et tranchait au cordeau, et la moins respectueuse du cadre architectural et monumental où elle s'implantait ; les "inventeurs" de telle ou telle "solution -miracle", dépités d'être "incompris" et de manquer les crédits

(2) M. André CHASTEL : la fin des Halles. Le Monde des 12/12/1970 et 23/12/1970.

publics qu'ils convoitaient pour mener leurs études ; les associations fantômes de quartier qui, de la rive gauche, prétendent représenter la rive droite ; les gens à la page, qui savent bien que l'on ne peut aujourd'hui parler sans déchoir que de "mort du lieu architectural" et de "structures polymorphes et plurifonctionnelles", mais qui n'imaginent apparemment pas qu'en dehors de Baltard des solutions contemporaines puissent, à cette fin, être recherchées ; les gens à la mode enfin qui raffolent pour le moment de ce style et pour qui l'animation urbaine se réduit à une certaine forme de folklore combinant celui de Pigalle avec celui des Puces. Cette coalition, qui ne peut s'unir que sur le thème du refus et de la conservation fait ainsi du maintien des pavillons le bon prétexte et le meilleur levier grâce auquel on ne désespère pas de faire basculer l'ensemble du projet sur lequel l'Etat et la Ville de Paris se sont entendus, au terme d'une longue et difficile démarche dont le public a davantage retenu les à-coups que l'effort de recherche finalement assez cohérent qu'elle traduisait.

Toute cette affaire apparaît pourtant singulièrement hors d'échelle face aux problèmes à long terme qui se posent en fait dans cette partie de la ville.

Ces problèmes sont d'ailleurs les plus classiques du monde puisque peu de centres de grandes métropoles y échappent. Il s'agit d'un dépérissement relatif des grandes fonctions urbaines qui traditionnellement s'y exerçaient. Cela est particulièrement clair dans le cas de cette partie de la capitale que les urbanistes appellent le centre historique de la rive droite et qui est approximativement comprise, au sud des grands boulevards jusqu'à la Seine, entre le quartier des affaires de l'Opéra à l'ouest et les limites du Marais à l'est. La vocation de ces anciens quartiers est en effet aujourd'hui en question :